



Les associations



RÉFORME TERRITORIALE
Le discours de Manuel Valls plutôt apprécié

Le discours du Premier ministre, Manuel Valls, devant les sénateurs, le 28 octobre, sur la réforme territoriale, a été accueilli plutôt favorablement par les associations d'élus. Claudy Lebreton, président de l'Assemblée des départements de France (ADF), apprécie « l'évolution du discours du Premier ministre » puisqu'il reconnaît la nécessité des échelons intermédiaires entre les grandes régions et le couple communes/intercommunalité (lire p. 6). L'Association des régions de France (ARF), salue « le cap cohérent du Premier ministre », favorable à de nouveaux transferts de compétences de l'Etat vers les régions en matière de développement économique et l'attribution d'une fiscalité dynamique adaptée à leurs missions stratégiques. L'ARF propose donc que soit attribuée aux régions 70% de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), dès le budget 2015. L'ARF qui réaffirme son attachement à la suppression de la clause de compétence générale, ne commente pas l'affirmation de sa préférence, par le Premier ministre, pour une France couverte par 13 régions et non pas 15 comme le souhaite le Sénat (lire aussi p. 7).

AMRF « Non à l'évaporation des communes »

Lors de son congrès, les 18 et 19 octobre, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) a lancé son « appel de Nohant-Vic », du nom de la commune où elle se réunissait. « Non à l'évaporation de la commune dans l'intercommunalité, non à la dissolution du conseil général dans la région », proclame-t-elle dans ce texte. Selon l'AMRF, « la modernité est dans l'équilibre des pouvoirs et des moyens et pas dans la fusion-absorption au bénéfice du plus gros, à l'hyperconcentration qui n'est que la traduction du renoncement politique en matière d'aménagement du territoire, de péréquation financière, en un mot, d'égalité des territoires ». Selon son président, Vanik Berberian, la réforme territoriale « nie tous les éléments de proximité » et « ne considère que la dimension urbaine ».

FNCC

Étrange commissaire

La Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture s'étonne de la nomination du Hongrois Tibor Navracsics comme commissaire européen à la culture. La FNCC souligne que celui-ci a été ministre dans un gouvernement « qui s'est fait remarquer pour ses tendances antidémocratiques et sa propension à restreindre les libertés culturelles ». Un indice que « l'inclusion des droits culturels dans les droits fondamentaux n'est pas une perspective européenne ».

ADCF

Dénigrement

Dans un courrier à Manuel Valls, Charles-Eric Lemaignan, président de l'Assemblée des communautés de France, a affirmé que celle-ci était « choquée par la campagne de dénigrement de la gestion publique locale orchestrée depuis plusieurs semaines par les administrations des finances pour justifier les réductions de dotations et le nouvel objectif national d'évolution de la dépense publique locale ». Il incrimine Bercy comme la Cour des comptes et craint des polémiques qui affaiblissent l'esprit civique.

UNCCAS

Précarité persistante

Une enquête présentée par la Fédération nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas) le 20 octobre, lors de son congrès annuel, montre une persistance de la précarité, avec des problèmes de paiement de l'énergie et des loyers, des renoncements aux soins, un non-recours aux droits sociaux ou aides légales très important.

AMF, APVF

Le fonds d'amorçage doit devenir pérenne

Le 28 octobre, le Premier ministre, Manuel Valls, annonçait devant les sénateurs la prolongation du fonds d'amorçage en 2015-2016, pour toutes les communes, à condition qu'elles disposent d'un projet éducatif territorial. Pour l'Association des petites villes de France, cette mesure va « dans le bon sens ». L'Association des maires de France exprime sa satisfaction mais demande plus, dans un communiqué du 29 octobre : elle « réitère sa demande à l'Etat de transformer le fonds d'amorçage en un fonds d'aide pérenne et de réévaluer son montant au regard du coût de mise en œuvre de la réforme pour les communes, stabilisant ainsi sa participation au financement de la réforme ».

AMGVF

Les urbains offensifs pour les dotations

Les élus de l'Association des maires de grandes villes de France proposent quatre amendements au PLF 2015 permettant aux collectivités de retrouver des ressources fiscales. L'association appelle, dans un communiqué du 28 octobre, à une « sanctuarisation » de la fiscalité locale, ainsi que des taxes, « aussi modestes qu'en soit le produit ». Elle rappelle également « qu'il ne faut pas compter sur une augmentation des recettes fiscales des collectivités pour limiter l'impact de la baisse des dotations car la croissance économique reste malheureusement faible ou quasi nulle ».

AMF

Les communes nouvelles plus faciles

L'Association des maires de France se félicite, dans un communiqué du 31 octobre, de l'adoption quasi unanime, ce même jour, par l'Assemblée nationale, de la proposition de loi de son président, Jacques Pélissard, sur les communes nouvelles. Le texte facilitera la gouvernance des communes nouvelles et crée un pacte financier incitatif de stabilité de la DGF. Le président de l'AMF regrette cependant que la question du rattachement des communes nouvelles issues de la transformation d'une intercommunalité de taille significative et répondant aux exigences de la loi n'ait pas été retenue.